

# L'Andréanais

**Saint-André-des-Eaux**  
C'est la rentrée !

“

Chers Andréanais, Chères Andréanaises,

L'été nous a encore offert de beaux rendez-vous, à l'initiative de la municipalité ou des associations, que vous avez su apprécier je n'en doute pas. Nous allons maintenant aborder cette arrière-saison, souvent clémente dans notre région, et encore propice aux sorties de plein air. Si vous avez manqué la magnifique Fête des Chalands Fleuris du dimanche 3 août, l'occasion vous est donnée de retrouver le site du port de la Chaussée Neuve les 6 et 7 septembre pour le grand retour du Marché de Guillaume de Saint-André, que nous propose la compagnie Kouviadenn.

L'été 2025 laissera pour tous les amoureux de la Brière un souvenir bien amer. L'identité de notre commune est intimement liée à son appartenance au marais. Avec l'épizootie de botulisme qui sévit depuis plusieurs semaines et qui tue massivement les oiseaux d'eau, la Brière est touchée en plein cœur.

Je tiens à saluer ici l'ensemble des acteurs du territoire -les guides, les pêcheurs, les naturalistes entre autres- qui se sont immédiatement mobilisés pour lutter contre ce fléau. La Fédération des chasseurs 44, la Commission syndicale de Grande Brière Mottière, le docteur vétérinaire Jean-Michel Clobert et son équipe, le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) et le Parc Naturel Régional de Brière assurent la coordination des opérations.

Face à ce qui doit être considéré comme une catastrophe écologique, nous devons faire face collectivement et solidairement. Les communes sont un maillon de cette chaîne de solidarité ; nous avons pris notre part en apportant une aide logistique aux bénévoles sur le terrain. Viendra ensuite le temps de la réflexion sur les leçons à tirer de cette crise et les solutions à trouver en mettant acteurs et usagers du marais autour de la table.

Je terminerai en souhaitant une bonne rentrée à tous les élèves et à l'ensemble des équipes pédagogiques des écoles Notre-Dame et Jules Ferry, avec une pensée particulière pour les jeunes élèves de l'école maternelle Jules Ferry, ainsi que le personnel enseignant et municipal. Pour ces derniers, il s'agit de la 2e rentrée dans les modulaires. Le 1<sup>er</sup> septembre, chacun pourra constater que les travaux de rénovation avancent.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous.

”

*Mathieu Coënt*

**Mathieu Coënt**  
Maire de Saint-André-des-Eaux  
Vice-Président de Saint-Nazaire  
Agglomération-La CARENE



L'Andréanais, bulletin municipal d'information de la ville de Saint-André-des-Eaux - n° 349 septembre/octobre 2025  
 Directeur de la publication : Mathieu Coënt - maire - Conception et rédaction : Service communication de la mairie - Crédit photos : Images libre de droit - service de la communication, Titoutan Le Nezet page 4 et 5, artiste prestataire Cie De Pierre et d'Ecorce.  
 ISSN : 2967-1396 - Dépôt légal n° 2873  
 Impression : Imprimerie Le Sillon  
 Tirage à 3500 exemplaires sur papier recyclé



IMPRIM'VERT®

ACTU



## Janvier 2026 : du nouveau dans le réseau de bus Ycéo

**A compter de janvier 2026, la ligne U4 qui dessert Saint-André-des-Eaux devient la ligne 4.**

**Quoi de neuf ?**

- ▶ Des horaires élargis avec la **création d'un service en soirée** (dernier retour vers Saint-André à 21h30).
- ▶ Le dimanche et les jours fériés, un bus toutes les 1h30 entre 8h et 21h30.

La ligne 4 sera plus rapide et permettra une liaison directe vers le pôle multimodal de la gare de Saint-Nazaire via le quartier de l'Immaculée. **Elle desservira le collège public de rattachement Jean Moulin et le lycée professionnel Bouloche.** Le gain de temps sera de 12 minutes sur ce trajet, qui évite désormais la boucle dans la zone industrielle de Brais, et de l'ordre de 4 à 5 minutes pour les autres directions.

**La ligne 4 offrira de meilleures correspondances :**

- ▶ Avec Hélyce 1 et 2 en bordure de centre-ville (arrêt Boris Vian),
- ▶ Avec toutes les autres lignes en gare de Saint-Nazaire (sauf la ligne L13), facilitant les correspondances avec le train et les déplacements professionnels vers le site industrialo-portuaire
- ▶ Avec la ligne 7 à l'Immaculée pour rejoindre la Cité Sanitaire, Heinlex, l'IUT, Océanis.

**La liaison avec la cité scolaire (arrêt Tranchée) est maintenue.**

**Pour tous renseignements sur les offres Ycéo :**  
[www.yceo-mobilite.fr](http://www.yceo-mobilite.fr)

**Thierry Ryo**

Adjoint à l'urbanisme et aux transports

« Nous évoquons régulièrement dans l'Andréanais les mobilités durables, notamment au travers du Plan Vélo. La commune est dotée par ailleurs de deux axes de covoiturage. Il est important que l'offre de transport public évolue et s'étoffe également. Cet été, certains d'entre vous auront peut-être profité du service Ycéo Flex pour gagner le bord de mer pornichétin. A partir de janvier 2026, une étape supplémentaire sera franchie avec la mise en service du nouveau réseau Ycéo. Faciliter les déplacements dans toute l'agglomération, mieux desservir les lieux d'habitation, les établissements scolaires, les zones d'emploi ou les espaces de loisirs, tels sont les objectifs de cette refonte. Elle est le fruit d'une large concertation avec les services de la STRAN et du retour d'expérience des Andréanais. »

## Appel à projet commercial : 80 m<sup>2</sup> disponibles au cœur du bourg

**Les locaux laissés vacants par La Poste au 26 place de l'Eglise constituent une opportunité unique d'accueillir une nouvelle offre commerciale** dans un emplacement stratégique du centre-bourg : doté d'une grande visibilité en angle de rues, au sein du linéaire commercial existant et à proximité immédiate des stationnements.

Ces locaux communaux sont proposés à la location avec possibilité de formuler une offre d'achat. Une division de l'espace en plusieurs cellules est également possible.

Les porteurs de projets désireux de proposer un nouveau commerce de proximité, complémentaire à l'offre



existante et qui réponde aux besoins de la population à l'année, sont invités à déposer leur dossier de candidature **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 octobre** : retrouvez toutes les modalités en page Actualités sur [saint-andre-des-eaux.fr](http://saint-andre-des-eaux.fr)

La visite des locaux est un préalable obligatoire à la candidature. Un jury d'élus communaux engagera des discussions avec les candidats sélectionnés avant de retenir le porteur de projet qui répondra au mieux aux besoins.

Toutes les infos :  
[saint-andre-des-eaux.fr](http://saint-andre-des-eaux.fr)



**Cartes d'identité - passeports**

rendez-vous sur

[saint-andre-des-eaux.fr](http://saint-andre-des-eaux.fr)

ou par téléphone 02 51 10 62 62

**Permanence des élu-es en mairie**

le samedi de 10h à 12h

sur rendez-vous

**Permanence mobile Port de Tréhé**

le samedi 27 septembre

10h à 12h

Téléchargez l'application

Mon aggro facile





Ils en parlent  
**mieux que nous...**

## Les pompiers de Saint-André-des-Eaux ont besoin de vous, rejoignez-les !

**Le centre de secours de Saint-André-des-Eaux recherche de nouveaux volontaires, femmes et hommes, prêts à s'engager pour leur commune.**

Être sapeur-pompier volontaire, c'est bien plus qu'une mission : c'est une aventure humaine, un engagement citoyen concret et accessible à toutes et tous, de 18 à 55 ans.

Vous avez envie d'agir, de vous rendre utile, de rejoindre une équipe soudée et conviviale ? Venez découvrir un univers riche en valeurs, en entraide et en émotions fortes. Formé(e) et accompagné(e) dès le départ, vous trouverez votre place, à votre rythme.

Le moment est venu de franchir la porte du centre de secours. **Ils ont besoin de vous. Pourquoi pas vous ?**

### Conditions pour devenir sapeur-pompier volontaire :

- ▶ Avoir au moins 18 ans
- ▶ Habiter ou travailler à proximité du centre de secours
- ▶ Être en bonne santé et avoir une bonne condition physique
- ▶ Être disponible pour se former et participer aux permanences opérationnelles
- ▶ Résider en France légalement, jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec les fonctions de sapeur-pompier

### ▶ GAËL - 38 ANS - INFIRMIER ANESTHÉSISTE - 2 ENFANTS



Je me suis engagé comme sapeur-pompier volontaire à 20 ans. J'ai toujours souhaité me rendre utile pour les autres, et je n'ai jamais regretté ce choix.

**Ce que j'apprécie beaucoup c'est la vie de caserne : il y a une vraie ambiance familiale, on se soutient et on partage**

**des moments forts**, que ce soit en interventions comme en dehors.

Bien sûr, c'est un engagement qui demande un peu d'organisation, mais avec un bon équilibre, c'est tout à fait gérable, et tout le monde peut y trouver sa place, femme ou homme, quels que soient son parcours ou ses disponibilités.

Pour moi, être pompier volontaire, c'est une fierté, personnelle et familiale. Cet engagement nous fait grandir. Il ne faut pas hésiter à venir nous rencontrer : on a tous une vie à côté, et pourtant on arrive à conjuguer tout ça. **C'est une aventure humaine qui vaut vraiment le coup d'être vécue.**



**CONTACT :**  
Le chef de centre  
Lieutenant Yoann Mahé

pompier.saintandredeseaux@sdis44.fr  
ou rendez-vous directement au centre de secours  
5, Place de la Mairie - 44117 Saint-André-des-Eaux

### ▶ AXEL- 35 ANS - ÉDUCATEUR SPORTIF - 2 ENFANTS



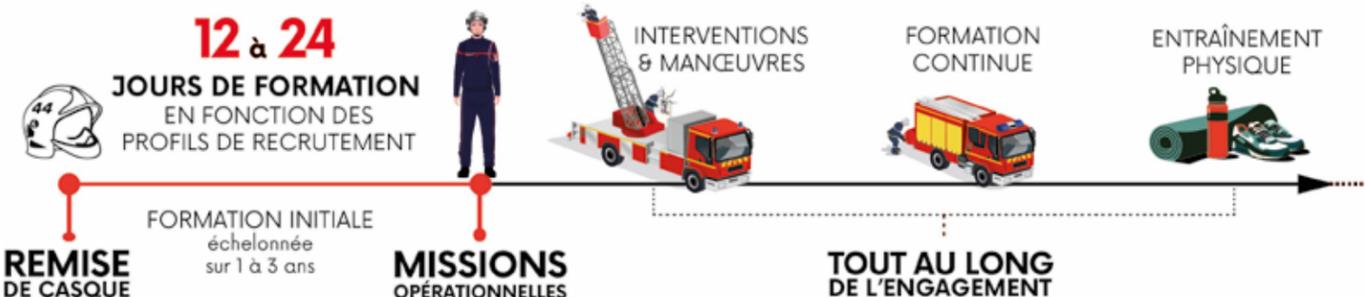
Devenir sapeur-pompier volontaire, c'était une idée que j'avais en tête depuis longtemps. À mon arrivée à Saint-André-des-Eaux, je ne connaissais personne : rejoindre le centre de secours m'a permis de m'intégrer, de rencontrer du monde et de me créer un vrai

réseau. L'accueil et la formation se sont faits dans d'excellentes conditions.

**Ce que j'aime dans cet engagement, c'est la diversité des missions : chaque intervention est différente, on apprend en permanence.** Le centre m'a permis de progresser à mon rythme, avec un accompagnement bienveillant. Il y a de vraies perspectives d'évolution, sans pression.

C'est un engagement discuté en famille, mais il reste compatible avec la vie quotidienne. En dehors d'une semaine de garde par mois, il s'agit surtout de disponibilité ponctuelle, donc c'est très gérable. Et une convention périscolaire me permet même de faire garder mes enfants en cas d'intervention.

Mes enfants et ma famille sont fiers, et moi aussi. **On est tous des femmes et des hommes avec une vie bien remplie, mais on avance ensemble dans un esprit de solidarité.** Si vous hésitez, n'ayez pas peur de franchir le pas : c'est une belle façon de s'engager pour sa commune.



# Quinzaine bleue à tout âge, ensemble !

## Le programme de vos activités

► Sur inscription au 02 51 10 62 62 / [accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr](mailto:accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr)

### LUNDI 6 OCTOBRE

#### ► ATELIER « Comment désencombrer mon logement ? » :

Vous ne savez pas comment trier et organiser votre logement ? Comment faire des choix pour un déménagement ? Comment choisir l'essentiel ? Lucie Franconnet sera là pour vous conseiller. Elle vous donnera des pistes pour vous sentir bien chez vous et éviter d'éventuelles chutes.

14h à 16h - Salle des Mariages

### MARDI 7 OCTOBRE

#### ► SORTIE À VANNES

9h30 à 18h - rendez-vous à l'Espace du Marais. Direction le Morbihan et le magnifique port de Vannes. A bord du petit train aux toits panoramiques, partez à la conquête de cette vieille cité bimillénaire. Un guide commentera cette promenade. A midi, c'est dans une crêperie sur le port que vos papilles seront régalingées.

Départ en bus à 9h30 à l'Espace du Marais

Quartier libre à l'arrivée à Vannes

Crêperie à 12h

Balade en petit train à 15h20 (40min)

Retour pour 18h à l'Espace du Marais.

TARIF : 15 € / personne

### MERCREDI 8 OCTOBRE

#### ► CONFÉRENCE « Bien vieillir à domicile »

Vous allez pouvoir vous informer et échanger avec l'agence Conseil Retraite concernant les droits à la retraite, les changements de situation et les services en digital. Le centre de prévention AGIRC ARRCO vous donnera des outils pour préserver votre capital santé et le Comité action sociale Pays de la Loire vous dévoilera les services pour vivre sereinement la retraite et l'avancée de l'âge, ainsi que pour accompagner les aidants et soutenir les personnes en situation de fragilité.

14h30 à 16h30 - Espace du Marais

#### THÉÂTRE

Proposée par une troupe amateur de Guérande, « La balade en Presqu'île » est composée de contes médiévaux théâtralisés inspirés de légendes. Vous découvrirez le diable du moulin de Crémeur, les Korrigans de la grotte du Pouliguen, les lavandières de Mesquer.

18h à 20h - Salle 4 Anne de Bretagne

### JEUDI 9 OCTOBRE

► ATELIER CUISINE : venez cuisiner un bon repas avec des produits locaux et de saison, guidés par Laurent Nicol de l'Amicale Laïque.

9h à 13h - Espace du Marais

► INITIATION DANSE : avec Séverine Fraudin des Fanas du Dancing, venez révéler vos talents de danseurs au travers de l'apprentissage de quelques pas de tango, cha cha cha...

14h à 17h - Espace du Marais

### VENDREDI 10 OCTOBRE

#### ► ART THÉRAPIE « Danse avec les foulards »

Lucie Franconnet vous présentera une nouvelle alternative de danse avec différents types de foulards. L'objectif recherché est la prévention de la perte d'autonomie, le travail sur les mouvements du corps, sur la mémoire et bien sûr le partage, la convivialité et la lutte contre l'isolement.

10h à 12h - Salle 2-3 Anne de Bretagne

### SAMEDI 11 OCTOBRE

#### ► REPAS DES AÎNÉS

Partagez des moments d'échanges et de convivialité autour d'un repas, servi au son d'un orchestre.

12h à 17h30 - Espace du Marais

Sur inscription avant le 7 septembre

02 51 10 62 62 / [accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr](mailto:accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr)

### LUNDI 13 OCTOBRE

#### ► ATELIER « Comment désencombrer mon logement ? » :

Vous n'avez pas pu participer à cet atelier proposé le lundi 6 octobre ? C'est votre deuxième chance !

14h à 16h - Salle des Mariages

#### ► CINÉ-DÉBAT sur la thématique de la cohabitation intergénérationnelle

Animé par Juliette Capitaine de l'association cot'âge. Vous souhaitez découvrir les coulisses de l'habitat intergénérationnel ? Cette séance de ciné-débat est pour vous.

17h30 - Salle des Mariages

**La Semaine Bleue se tiendra officiellement du 6 au 12 octobre mais nous faisons le choix de la décliner en Quinzaine Bleue du 6 au 17.**

Coordonnée par l'Uniopss (Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux), la Semaine Bleue « insuffle un nouveau regard sur le vieillissement, renforce les liens entre les générations et nourrit la solidarité auprès des plus fragiles ».

Le thème de l'édition 2025 « Vieillir : une force à partager ! »

donnera l'occasion de promouvoir les contributions que tous les aînés peuvent apporter à la collectivité, quels que soient leur âge, leur état de santé, leur niveau d'autonomie et leur lieu de vie.



### MARDI 14 OCTOBRE

#### ► ATELIER « Comment utiliser les archives départementales ? » pour la généalogie

Séverin Neveu, médiateur culturel au Conseil Départemental, viendra vous présenter les ressources et les fonds conservés aux archives départementales, qui sont utiles aux recherches généalogiques.

14h à 17h - Salle des Mariages

### JEUDI 16 OCTOBRE

#### ► ATELIER réalité virtuelle

Pauline Lucas, conseillère numérique à Saint-Nazaire agglomération, en partenariat avec le Projet Culturel de territoire, animera cet atelier axé sur le numérique et la réalité virtuelle. Vous pourrez vous munir de casques de réalité virtuelle et réaliser des visites culturelles.

15h à 17h - Bibliothèque

### VENDREDI 17 OCTOBRE

#### ► ART THÉRAPIE « Danse avec les foulards »

Vous n'avez pas pu participer à cet atelier proposé le vendredi 10 octobre ? C'est votre deuxième chance !

10h à 12h - Salle 2-3 Anne de Bretagne

#### ► ATELIER « Je déjoue les pièges des sollicitations commerciales »

L'association UFC-Que Choisir vous sensibilisera à la prévention des arnaques et des démarches frauduleuses.

14h30 à 17h30 - Salle des Mariages

# La renaturation du cours d'eau le Châtelier : un projet de longue haleine



**Laurence Le Coadou**  
Adjointe à la Transition Écologique

« La gestion des cours d'eau est un réel enjeu d'aménagement du territoire afin de répondre aux dérèglements climatiques de plus en plus prégnants. Reméandrer, favoriser des zones d'expansion ou encore recalibrer les réseaux afin de limiter les inondations d'habitations ou de voiries constituent des leviers d'action dont nous devons nous saisir. Le ruisseau le Châtelier devrait ainsi prochainement retrouver une meilleure fonctionnalité écologique grâce à la volonté d'une pluralité d'acteurs, et notamment des propriétaires de terrains privés qui ont accepté de faire passer l'intérêt commun avant leur propre intérêt. Nous les en remercions sincèrement, et saluons également le travail d'accompagnement du Syndicat du Bassin Versant du Brivet ainsi que les différents financeurs. C'est ensemble et unis que nous arriverons à rendre notre commune mieux préparée aux évolutions qui nous attendent. »

## > Quel est le rôle du Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) ?

Le SBVB assure les actions permettant la mise en œuvre d'une gestion équilibrée et concertée de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, plusieurs intercommunalités ont transféré au SBVB la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le périmètre du bassin versant Brière-Brivet.

Un bassin versant est une aire délimitée par des lignes de crête (points hauts), dans laquelle toutes les eaux tombées alimentent un même exutoire. Le cours d'eau principal du bassin versant du Brivet (800 km<sup>2</sup>) est le Brivet (31 km) qui s'écoule de sa source dans les marais du Haut Brivet vers son exutoire à Méan dans l'estuaire de la Loire.

Les 16 agents au SBVB travaillent au quotidien pour la gestion des niveaux d'eau via 18 ouvrages hydrauliques, l'entretien et la restauration des milieux aquatiques, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, la reconquête de la qualité de l'eau, la prévention des inondations, la sensibilisation et la pédagogie.

## > Quels sont les problèmes rencontrés sur l'écoulement du ruisseau du Châtelier et comment y remédier ?

Les inondations sur ce secteur de Saint-André-des-Eaux sont multifactorielles. Les enjeux de la gestion des eaux pluviales (buses et ponts-cadres à redimensionner, infiltration dans les fossés, prise en compte de la biodiversité...) se cumulent avec les arrivées d'eau naturelles du ruisseau du Châtelier, qui nécessite d'être remis dans son talweg (point le plus bas).

Ainsi, pour limiter ces arrivées d'eau massives au niveau de certaines habitations, il va s'agir dans un premier temps de ralentir les écoulements sur un linéaire de 600 mètres situé le plus en aval de la source du cours d'eau. Concrètement, les travaux vont consister à reméandrer le ruisseau et à créer des obstacles directement dans son lit pour lui permettre de déborder dans des endroits où cela ne pose pas de problèmes, en ajoutant des cailloux dans le fond.

L'objectif principal est de redonner des caractéristiques physiques naturelles au cours d'eau afin qu'il soit en bonne santé.

Les rivières, dans leur fonctionnement naturel, ont la capacité d'auto-épurer l'eau (bonne oxygénation, présence de micro-organismes qui décomposent la matière organique) et de jouer un rôle d'éponge (régulation des crues et périodes sèches). Ce sont également d'incroyables lieux d'accueil pour la biodiversité permettant un équilibre général de l'écosystème.

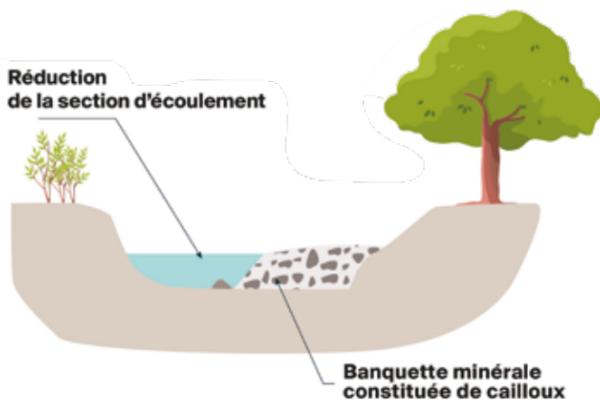
En clair, une rivière en bonne santé est synonyme de services rendus pour la nature et pour l'Homme.

## > 3 grands types de travaux seront déployés pour la restauration du milieu aquatique, tous bénéfiques mais avec un intérêt différent pour la biodiversité, les nappes ou encore la quantité d'eau.

### Les banquettes minérales :

1

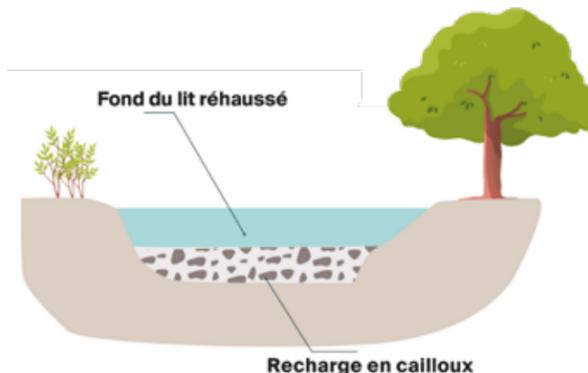
Ce sont des apports de cailloux au pied des berges réalisés de manière alternée afin de rétrécir le gabarit du cours d'eau qui s'est sur-élargi. Ces aménagements permettent de recréer une sinuosité, se rapprochant ainsi de la morphologie des cours d'eau naturels.



### La recharge en plein :

2

Ce sont des apports de cailloux dans le fond du lit du cours d'eau de manière à rehausser les nappes phréatiques qui accompagnent les cours d'eau. Ainsi restaurées, les nappes ont une capacité de stockage d'eau plus importante, bienvenue en période de sécheresse.



### Le reméandrage :

3

Ce type de travaux est le plus bénéfique pour le milieu en termes de quantité d'eau, de biodiversité ou encore de restauration des connexions nappes/rivière. Le but est ici de déplacer le cours d'eau afin de lui redonner une sinuosité naturelle, une profondeur adéquate, une vitesse d'écoulement plus modérée et des substrats (le fond de la rivière) plus naturels. Il s'agit de recréer un cours d'eau plus naturel.



## Légende

- Ponts-cadres
- Renaturation du cours d'eau
- Extraction du remblai

## > Selon quelles modalités les travaux vont-ils être réalisés ?

Un arrêté inter-préfectoral du 18 août 2020 autorise ces travaux au titre de la loi sur l'eau. Il comprend également une déclaration d'intérêt général qui permet à la collectivité d'investir de l'argent public sur des propriétés privées.

Les travaux sont ainsi financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Pays-de-la-Loire, le Département de Loire-Atlantique et le SBVB dans le cadre d'un outil appelé le « Contrat Territorial Eau ». **La collectivité intervient également financièrement pour l'acquisition du foncier et la réalisation des ponts-cadres** permettant l'écoulement de l'eau sous les voiries communales.

Ces travaux se feront entre **le 31 août et le 31 octobre 2025**, permettant de limiter au maximum les effets négatifs sur le milieu naturel.

### Travaux prévus début septembre :

► Première phase de travaux sur la ripisylve (végétation de bord de cours d'eau) par l'entreprise De Vigneral. L'idée sera de couper (débroussaillage + abattage) une partie de la végétation rivulaire, afin de permettre aux engins de terrassement d'accéder plus simplement aux différents sites.

► Deuxième phase de travaux axée sur la morphologie du cours d'eau, réalisée par l'entreprise COLAS. Durant celle-ci, de nombreux camions feront des allers-retours pour extraire le remblai de 1 000 m<sup>3</sup> et apporter d'autres matériaux. Le remblai extrait servira à créer une butte végétalisée à l'arrière des courts de tennis, au complexe sportif.

Viendra ensuite le temps de **la réalisation de deux ponts-cadres (route de la Brénoguen et route de la Pré d'Ust) afin de fluidifier l'écoulement du ruisseau vers les marais**. Cette opération nécessite un dévoiement de réseaux (gaz, eau potable et eaux usées...) qui demande des délais supplémentaires, conduisant à une échéance possiblement en 2026.





## Les mini-camps de l'été

Cet été, les enfants ont participé à des mini-camps en pleine nature, au cœur du parc du Loiry à Vertou. Ils ont pleinement profité d'un large éventail d'activités sportives telles que l'escalade dans les arbres, le paddle, le kayak et la baignade en piscine. Le tout s'est déroulé dans une ambiance joyeuse et festive, rythmée par des veillées animées et de nombreux jeux collectifs.



Mini-camp JEM - du 7 au 10 juillet



Mini-camp CP-CE1-CE2 - du 15 au 18 juillet



Mini-camp CM1-CM2 - du 21 au 24 juillet



Services  
Enfance jeunesse

## Inscriptions d'automne

### > ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Les réservations pour l'ALSH des vacances d'automne 2025 se dérouleront du vendredi 19 septembre au vendredi 3 octobre 2025.

Les programmes d'activités seront disponibles à partir du lundi 6 octobre.

### > JEM (Jeunes Et Motivés)

Les réservations, en ligne, pour le JEM se dérouleront du samedi 11 octobre (12h30) au dimanche 12 octobre (19h). Les programmes seront disponibles sur votre compte famille, le lundi 6 octobre.

Le JEM est un accueil de Loisirs pour les collégien(ne)s andréanais(es) qui fonctionne sur le rythme d'une année scolaire.

Si vous désirez des informations et/ou adhérer au JEM pour l'année scolaire 2025/2026, vous êtes invités à passer à l'Espace Enfance retirer une fiche d'inscription et de renseignements.

L'adhésion annuelle est de 23,55 €.

Bienvenue à tous les 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> qui vont renouveler leur inscription et bienvenue également à tous les nouveaux 6<sup>èmes</sup> que nous accueillerons avec joie au JEM !

### > Accueil occasionnel au Mille Pattes

Vous avez un enfant de moins de 4 ans non scolarisé ? Vous souhaitez prendre du temps pour vous, travailler la séparation, permettre à votre enfant de jouer avec d'autres, découvrir la vie en collectivité :

vous pouvez contacter la directrice au 02 40 70 44 37 ou par mail : millepattes@ville-st-andre-des-eaux.fr



## ► Journée du Patrimoine : inauguration d'un panneau « Chemin de la mémoire des communes de la Poche de Saint-Nazaire »

**Le sort de la Poche de Saint-Nazaire est un pan douloureux de l'histoire de la commune.**

Elle le partage avec un territoire s'étendant de part et d'autre de l'estuaire depuis la Presqu'île guérandaise jusqu'à Cordemais, et descendant jusqu'à Pornic. A partir d'août 1944, quand sont libérées Rennes et Nantes, les troupes allemandes se replient dans cette zone de résistance de 1500 km<sup>2</sup> pour barrer l'accès au port de Saint-Nazaire. Acculé, l'ennemi fera subir de nombreuses privations à la population civile, dont les survivants conservent un âpre souvenir d'une occupation qui durera jusqu'au 11 mai 1945 (date à laquelle l'acte de reddition est signé à l'hippodrome de Bouvron).

Comme toutes les communes de la Poche, Saint-André-des-Eaux n'est pas épargnée et paye un lourd tribut à ce siège.

L'association Mauricette, connue pour son spectacle son et lumière retraçant la vie des civils de l'époque, s'est donné pour mission de mettre en réseau les communes concernées en les accompagnant dans la création d'un panneau commémoratif, dont le maillage crée un véritable « Chemin de la mémoire » au sein de ce qui fut la Poche de Saint-Nazaire.

C'est désormais chose faite à Saint-André-des-Eaux grâce aux recherches de l'association Histoire locale et patrimoine andréanais, qui met ainsi un point d'orgue à des travaux de mémoire considérables cette année : exposition aux salles Anne de Bretagne, réalisation de panneaux pour le parcours photographique du centre-bourg et rédaction d'un nouvel ouvrage, « Saint-André-des-Eaux pendant la Seconde Guerre mondiale ».

**Samedi 20 septembre inauguration du panneau Chemin de la mémoire à l'occasion des Journées du Patrimoine. > Lieu : devant la Mairie.**

## ► CEM Junior promotion 2024/2025



### La 2<sup>ème</sup> promotion de la commission extra-municipale JUNIOR a accueilli une vingtaine de jeunes.

La CEM est un lieu d'expression, d'apprentissage à la citoyenneté, de réflexion sur la ville de demain et de construction de projets ou d'actions.

**11/11/24** > Commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918 : 5 jeunes de la CEM pour évoquer 5 jeunes soldats andréanais morts pour la France pendant ce terrible conflit meurtrier.

**31/01/25** > 6 jeunes participent à la cérémonie des vœux de la Députée à La Baule, celle-ci souhaitant valoriser la participation citoyenne à la vie démocratique et mettre à l'honneur l'engagement des jeunes. Pendant ce temps à St-André, on se plonge dans l'école d'autrefois et on découvre des objets d'antan : blouse, boulier, osselets, plumier et vieux manuels scolaires passent de mains en mains avec beaucoup d'intérêt et de curiosité.

**14/03/25** > Yann Pinçon, animateur polyvalent environnement au sein du Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) vient à la rencontre des jeunes. Pour les sensibiliser aux enjeux de l'eau, des expériences ludiques sont proposées. De quoi éveiller la curiosité et l'intérêt !

**25/04/25** > visite de la mairie, échanges avec le maire et la Directrice Générale des Services. A la salle des archives,

sur des documents anciens on découvre de vieux métiers. Mais que faisait donc ce « cantonnier » ?

**08/05/25** > célébration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. La CEM participe à cette très belle et solennelle cérémonie. Après la partie protocolaire, au cours de laquelle Aëlie traduit la Marseillaise en langue des signes, les jeunes sont associés à l'hommage préparé par l'association Histoire Locale et Patrimoine Andréanais.

**06/06/25** > Yann du SBVB est de retour et, dans le prolongement de la séance du 14.03.25, les jeunes réalisent avec lui, dans le bourg et alentours, 4 pochoirs de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques.

**04/07/25** > Yvette Moyence est l'invitée de cette dernière séance de l'année. Elle se prête volontiers aux questions des jeunes sur l'école dans les années cinquante. On retiendra entre autres qu'il y avait l'école des filles et l'école des gars, que les grandes vacances duraient 2 mois 1/2, qu'il fallait parfois faire plusieurs kilomètres à pied (en sabots) pour rejoindre l'école, qu'un maillot de bain pouvait être en laine (!) ; qu'on jouait déjà à la marelle, au jeu des 7 familles, aux Petits Chevaux...

**Merci à Aëlie, Evan, Gabin D., Gabin R.O, Hugo, Inès, Inès, Jeanne, Léana, Lily, Lilly, Maëlle, Nathan M., Nathan MN, Odran, Soline, Valentine, Yness et Youna, pour leur participation.**



### Tennis Club Andréanais

La saison sportive 2024 est terminée. Pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'histoire du club, 2 enseignants professionnels travaillent pour le TCA. Entourés de bénévoles, jeunes pour la plupart (les mini-coachs), ils ont fait progresser les jeunes. Les nouvelles surfaces de jeu, dans la salle ou sur les terrains extérieurs, permettent aussi un meilleur apprentissage du tennis.

Les tournois de cet été ont été un grand succès, puisque près de 600 joueurs y ont participé et ont apprécié l'environnement.

La saison 2025-2026 est commencée depuis le 1er septembre. Nous constatons avec plaisir que les inscriptions sont en augmentation. Déjà l'apprentissage ou le perfectionnement est en place puisque les cours et entraînements ont repris.

Le championnat Séniors+ commence déjà. 4 équipes vont défendre les couleurs du Tennis Club Andréanais dans le championnat des +35 ans et +55 ans, puis ce sera les championnats Jeunes en novembre et Adultes au mois de janvier.

> **L'Assemblée Générale se déroulera le vendredi 16 octobre, à 19h00, dans la cafétéria du complexe.**

Tous les adhérents sont invités à ce moment important dans la vie d'une association.

**Contacts :** 02 40 91 50 50 ou sur le site : [tenup.fft.fr/club/61440613](http://tenup.fft.fr/club/61440613)



### Amicale des Donneurs de Sang

**A B A B O** quel que soit votre groupe sanguin, les malades ont besoin de vous.

Les stocks de sang ne cessent de diminuer, contrairement aux besoins.

Venez donner votre sang, le jeudi 16 octobre, exceptionnellement, aux salles Anne de Bretagne.

Pensez à faire votre auto-test sur le site (3 lignes bleues à gauche) avant de vous inscrire.

Merci d'avance pour tous les transfusés.

**Collecte aux salles Anne de Bretagne le jeudi 16 octobre de 16H00 à 19H30**

RDV sur [efs.link/rdv](http://efs.link/rdv)

### Les Fanas du Dancing

Venez découvrir notre association Les Fanas du Dancing. Nous serons présents au Forum des Associations, le samedi 6 septembre 2025 à l'Espace du Marais. Nous proposons un programme très varié pour les enfants, les adolescents et les adultes :

> Éveil à la danse et initiation pour les enfants avec Annick.

#### Jazz 1 et Jazz 2

> Latino kids 1 et 2, solo Latine compétiteurs et solo latine adultes avec Manon.

#### Solo team latine 2

> Danses standard pour compétiteurs avec Nicolay  
Toutes danses seniors le mardi soir avec Sébastien.

> Tous ces cours ont lieu à la salle parquet du complexe sportif.

**Renseignements** au 06 67 80 15 68 ou par mail : [severine.fraudin@wanadoo.fr](mailto:severine.fraudin@wanadoo.fr)

### Histoire locale et patrimoine

En 2025, soit 80 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'association Histoire locale et patrimoine rend hommage aux Andréanais qui ont souffert. Après l'exposition des panneaux du centre-bourg, après la cérémonie aux morts de la commune le 8 mai, nous organisons **du 13 au 21 septembre** une restitution de toutes nos recherches avec des panneaux, des vidéos, une exposition d'objets, de matériels, d'équipements, de mannequins ...

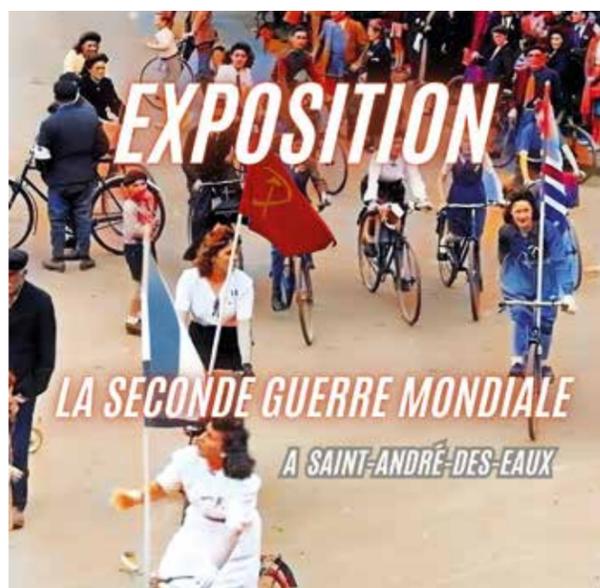
#### Plusieurs animations sont prévues :

> Projection du documentaire « Les gamins de Saint-Nazaire », le 13 septembre à 20h,

> Sortie du livre « Saint-André-des-Eaux pendant la Seconde Guerre mondiale » et présentation de la démarche et du contenu par les auteurs le 14 septembre à 10h30,

> Bal des années 50, le 20 septembre à 20h.  
Nous espérons vous retrouver nombreux à ces rendez-vous.

**Exposition/animations aux salles Anne de Bretagne du 13 au 21 septembre 10h/12h30 - 14h/18h**



### Pétanque Club Andréanais

**Le club est ouvert :** les mardi/jeudi/samedi entraînement à la mêlée de **13H30 à 17H30**  
les mercredis, initiation au « Tir de précision » de **10H00 à 12H00**

#### Vous pouvez aussi participer :

> au concours interne mensuel en doublettes formées ou à la mêlée

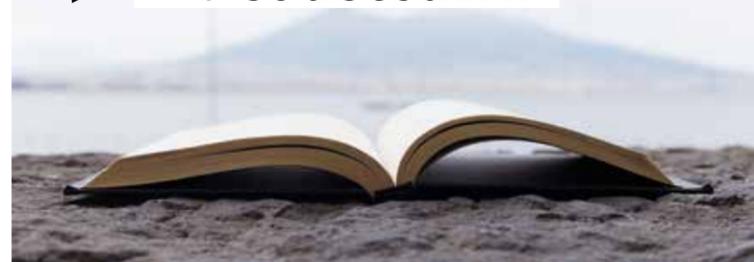
> aux différents tournois organisés par le Club

21 terrains numérotés pour pratiquer une activité conviviale dans un écrin de verdure.

#### Adhésions, inscriptions, renseignements, contact :

[lapetanqueandreaaise@gmail.com](mailto:lapetanqueandreaaise@gmail.com)

### ► Lire et découvrir



#### ATELIER SOS LIVRES NUMÉRIQUES

> **Samedi 13 septembre à 10h**

Vous souhaitez emprunter des livres numériques mais ne savez pas comment faire ? Pauline vous accompagne dans l'utilisation des ressources numériques du réseau Saint-Nazaire agglo. Animé par Pauline Lucas, médiatrice numérique du réseau des médiathèques

Durée : 2h - **Gratuit**, public adulte, sur réservation au 06 77 71 61 77 ou sur [mediatheques.saintnazaireagglo.fr](http://mediatheques.saintnazaireagglo.fr)

#### CHALLENGE INTERBIBLIOTHÈQUES

> **Vendredi 26 septembre à 20h**

Comme chaque année, affrontez les autres bibliothèques de l'agglomération nazairienne dans un challenge « jeu vidéo » ! Passez une soirée exceptionnelle à la médiathèque pour une compétition amicale !

#### Saurez-vous résoudre les énigmes proposées ?

Finirez-vous le jeu avant les autres joueurs ? Quelle bibliothèque l'emportera ?

#### À vos tablettes !

Durée : 2h - **Gratuit**, public adulte et enfants à partir de 8 ans, sur réservation à la bibliothèque ou sur [mediatheques.saintnazaireagglo.fr](http://mediatheques.saintnazaireagglo.fr)

#### COUPS DE CŒUR & SAUTES D'HUMEUR D'AUTOMNE

> **Vendredi 10 octobre à 19h**

Un nouveau rendez-vous des Coups de cœur & sautes d'humeur autour de la rentrée littéraire, pour faire le plein de recommandations à l'approche des soirées citrouilles, chocolat chaud et cheminée.

Avec Nicolas de la librairie La Serre aux Livres, suivi d'un apéro participatif.

**Gratuit**, public ado-adulte, réservation conseillée à la bibliothèque ou sur [mediatheques.saintnazaireagglo.fr](http://mediatheques.saintnazaireagglo.fr)

#### Agenda :

> **Samedi 6 septembre - Forum des Associations**

Inscriptions pour saison 2025/2026

> **10h à 12h**

Espace du Marais

> **Samedi 18 octobre**

**Totalité des inscriptions reversée au TELETHON**

Tournoi ouvert à tous

Dotation de 1 000 €

Triplettes formées

> **14h à 18h**

Boulodrome du Complexe sportif



#### CONTES INTERACTIFS

**Pousse et repousse par la Cie De Pierre et d'Ecorce**

> **Jeudi 16 octobre à 18h - 1h15**

Devenez membre des Rangers et partez à l'aventure dans les zones oubliées de la forêt pour aider à y ramener la vie...

**Dans la forêt, par la Cie De Pierre et d'Ecorce**

> **Jeudi 30 octobre à 15h - 1h**

Incarnez un groupe d'animaux et partez pour une épopée à toute vitesse dans la plus ancienne forêt d'Europe pour la sauver du feu...

**gratuit**, sur réservation à la bibliothèque ou sur [mediatheques.saintnazaireagglo.fr](http://mediatheques.saintnazaireagglo.fr), à partir de 6 ans.

#### PRIX DES MOTS SALÉS

> **Du vendredi 17 octobre au 30 mai à la bibliothèque**

Une nouvelle édition du Prix des Lecteurs devenu Prix des Mots Salés, avec comme nouvelle arrivante la médiathèque de Saint-Nazaire. Courez découvrir la sélection samedi 18 octobre à la bibliothèque !

**Gratuit**, public adulte, participation sur inscription à la bibliothèque

## ►►► Bienvenue à ...

### Chat' L' Heureux - Hôtel Félin



Depuis le 15 juillet, Sylvana Potet-ancienne assistante vétérinaire et visage bien connu des Andréanais- a ouvert son "Hôtel Félin" entièrement équipé pour le confort des pensionnaires.

Le respect du bien-être du chat étant le critère n°1, nul doute que les tout premiers pensionnaires de l'été auront apprécié leur séjour.

- > 20 rue de Kerfut
- > Informations : 07 56 44 24 81  
chat.l.heureux44117@gmail.com
- > Réservation en ligne

## Régulation des services d'urgence en Loire-Atlantique



Pour une meilleure prise en charge en cas d'urgence entre 20H00 et 8H00 j'appelle le 15 ou un médecin de garde avant de me rendre sur place.



Depuis plusieurs mois, l'accès aux services d'urgences est régulé la nuit entre 20h et 8h dans le département de la Loire-Atlantique. Cela signifie que toute personne souhaitant se rendre aux urgences durant cette plage horaire doit au préalable **appeler le 15 (ou le 116 117 pour les médecins de garde)** afin que son besoin soit évalué par un professionnel de santé.

### Un arbre, une vie



Comme chaque année, la ville est partenaire de l'opération « Un arbre, une vie » coordonnée par le Parc naturel régional de Brière. Votre foyer s'est agrandi ?

La commune a le plaisir d'offrir un arbre ou un lot de 3 arbustes aux familles qui ont accueilli un nouveau-né entre le 1er octobre 2024 et le 1er octobre 2025.

Au choix :

- > 1 arbre : un pommier ou un arbre « coup de cœur »
- > un lot de 3 arbustes pour composer une haie : bourdaine, noisetier et néflier.

La remise des arbres et des arbustes aura lieu **le samedi 22 novembre 2025 de 15 h à 17 h au complexe sportif, rue du Stade à La Chapelle-des-Marais.**

### Groupe « Pour un avenir durable et solidaire »

Le 8 juillet, la pose de la très symbolique 1ère pierre de l'Espace Santé a définitivement rompu avec le mythe du « serpent de mer », ces sujets qui reviennent régulièrement sans jamais trouver d'aboutissement !

Enfin... il était temps. Faut-il le rappeler, ce projet est né, il y a plusieurs années, de l'initiative de professionnels médicaux, paramédicaux et de la collectivité de Saint-André-des-Eaux, dans l'objectif de regrouper des professionnels souhaitant partager leurs pratiques au sein d'un même lieu.

Le projet aura mobilisé les élu-es sur plusieurs municipes, sa forme et son lieu d'implantation évoluant avec le temps.

Dans le cadre de la ZAC centre-bourg, la Sonadev a acquis il y a une dizaine d'années le foncier de l'îlot de la Poste sur lequel a été construit l'immeuble accueillant le magasin Utile en rez-de-chaussée et des logements aux étages supérieurs. C'est sur la parcelle voisine que va être érigé l'Espace Santé d'une superficie de plus de 1 000 m<sup>2</sup>. Au-dessus de la Pharmacie de la Brière -qui occupera tout le rez-de-chaussée- plusieurs professionnels de santé prendront place. A terme entre 17 et 20 praticiens.

Les obstacles ont été nombreux et notre équipe a eu sa part. A l'été 2023, les 1ères fouilles obligatoires avaient révélé la présence de vestiges. Six mois plus tard, l'annonce de l'absence d'ossements humains prenait des airs de cadeau de Noël. A l'été 2024, la société LEXHAM atteignait le taux de commercialisation de 43 %, permettant la signature définitive avec la Sonadev, partenaire historique du projet.

Nous savons que les mois qui ont suivi vous ont semblé longs ; mais ils ont permis à LEXHAM de travailler son projet au plus près des attentes des professionnels.

Le chantier est maintenant en cours et les différents corps de métier vont se succéder sur le site. Encore un peu de patience. Courant 2026, selon les indications du promoteur, vous pourrez enfin pousser la porte de l'Espace Santé, qui participera à l'attractivité de notre centre-bourg avec ses locaux entièrement dédiés à la santé.

Nous avons encore un challenge à relever et croyez bien que nous y mettons toute notre énergie : l'accueil de médecins généralistes.

Vos élu-es de la majorité municipale



### Groupe « Saint-André avec vous »

La pause estivale s'achève, agrémentée par différentes animations sur la commune (organisées par la municipalité et/ou par des associations) qui ont pu apporter divertissement, culture mais aussi lien social entre les habitants.

L'été a été marqué par l'épidémie de botulisme en Brière qui a causé la mort de nombreux oiseaux. Favorisée par la chaleur et un manque d'eau, cette maladie s'est propagée rapidement. Saluons les bénévoles (notamment les chasseurs) qui ont ramassé régulièrement les cadavres d'oiseaux pour éviter la propagation de l'épidémie. Jussie, sécheresse, botulisme... les différents acteurs du marais doivent se réunir pour assurer l'avenir de notre belle Brière.

Le mois de septembre est synonyme de rentrée. Que chacun puisse s'épanouir, dans son établissement scolaire et/ou dans son association.

Nous le savons, le nombre de naissances sur la commune diminue. Or, une commune a besoin de jeunes parents et d'enfants pour assurer un renouvellement générationnel. Nous le constatons: de nombreux jeunes Andréanais dont les parents habitent sur la commune, souhaitent s'y installer mais y renoncent, faute de biens immobiliers disponibles et accessibles. C'est un problème dont les élus doivent s'emparer. Il est dommage de voir ces jeunes, souvent investis dans nos associations, être forcés de quitter la commune et s'installer ailleurs !

C'est sur les réseaux sociaux que nous apprenions début juin, l'ouverture prochaine d'un "hôtel à chats" à St-André des Eaux. Nous saluons cette initiative qui vient étoffer l'offre de services sur la commune et souhaitons une belle réussite à la propriétaire pour ce projet. Néanmoins, l'emplacement choisi, en plein centre-bourg, nous questionne. Ce service n'aurait-il pas eu davantage sa place dans une zone d'activités? Alors que l'offre de logements n'est déjà pas très importante, pourquoi M. Le Maire a-t-il autorisé ce changement de destination: transformer un logement en local professionnel? Nous aurions souhaité que ce projet soit abordé en commission.

Les élu-es du groupe minoritaire

Christelle Odiou-Mathieu, Laurette Foucher,  
Laurent Lecoq, Corentin Bourse, Pascal Haspot,  
Manuel Bérasaluze.

### City Stade



Cet été, les jeunes ont pu profiter d'un revêtement synthétique tout neuf au City Stade, en remplacement de l'existant en place depuis 2008.

### Travaux de voirie : poursuite des aménagements à l'automne

Dans le cadre du programme d'aménagement de la voirie communale, en lien avec le déploiement du Plan Vélo, les travaux de sécurisation engagés cet été se poursuivront à l'automne, avec notamment la réalisation de marquages au sol et l'installation d'écluses (cf. Andréanais juillet/août).

Des déviations seront mises en place durant ces périodes.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

**Samedi 6 septembre**  
Forum des Associations  
9h - 13h

Espace du Marais

**Samedi 6 et dimanche 7 septembre**  
Le marché de Guillaume de Saint-André  
10h - 18h

Fête médiévale

Port de la Chaussée Neuve

**Dimanche 7 septembre**  
Marché des producteurs  
9h - 13h

Place de l'Église

**Samedi 13 septembre**  
Atelier SOS livres numérique  
10h - 12h

Sur réservation au 06 77 71 61 77  
Bibliothèque

**Samedi 13 au 21 septembre**  
Exposition Seconde Guerre mondiale  
10h - 12h30 et 14h-18h  
Autres animations (Page 12)

Par Histoire Locale et Patrimoine  
Salle Anne de Bretagne

**Dimanche 14 septembre**  
Vide Grenier  
9h - 18h

Impasse du Belot à Bilac  
Les Amis de Bilac

**Dimanche 14 septembre**  
Brunch en Brière  
Départ 9h /10h - Balade de 10km  
Port de la Chaussée Neuve  
Les Portes Plumes

**Vendredi 19 septembre**  
Loto  
20h - 1h30

Espace du Marais  
La Saint-André Football

**Vendredi 26 septembre**  
Challenge numérique  
20h

Sur réservation à la bibliothèque

**Dimanche 5 octobre**  
Marché des producteurs  
9h - 13h

Place de l'Église

**Vendredi 10 octobre**  
Coups de cœur & sautes d'humeur  
19h

Sur réservation à la bibliothèque

**Samedi 11 octobre**  
Repas des aînés  
12h - 17h30

Espace des Marais

**Inscription avant le 8 septembre**

Accueil de la mairie au

02 51 10 62 62

[accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr](mailto:accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr)

**Quinzaine Bleue**

Programme des activités

**Page 6 et 7**

**Jeu 16 octobre**  
Contes Interactifs Pousse et repousse  
Cie De Pierre et d'Ecorce  
18h

Sur réservation à la bibliothèque

**Jeu 16 octobre**  
Collecte de sang  
16h - 19h30

Anne de Bretagne

**Du 17 octobre au 30 mai**  
Prix des Mots Salés

Sur inscription à la bibliothèque

**Samedi 18 octobre**  
Fest Noz  
19h

Espace du Marais  
Askol Du

**Jeu 30 octobre**  
Contes Interactifs Dans la forêt  
Cie De Pierre et d'Ecorce  
15h

Sur réservation à la bibliothèque

## Saint André Slam



Joseph est un jeune Andréanais scolarisé en septembre 2024 en 5<sup>ème</sup> au collège Saint Jean-Baptiste à Guérande. Il a participé au Projet Slam de poésie et séduit sa classe puis l'ensemble des élèves de l'établissement par la qualité de son texte et son interprétation. A notre tour, nous le félicitons pour avoir mis à l'honneur Saint-André-des-Eaux et ne résistons pas au plaisir de partager quelques morceaux choisis.

" A Saint-André il y a plein de belles maisons,  
C'est une campagne qui crée de l'attraction  
Il y a environ 8000 riverains  
qui se font appelés péri urbains...  
... On joue au golf quand il fait beau  
attention il y a des arbres, attention il y a de  
l'eau ...  
... Il y a des écrevisses qui subissent des  
séances  
quelques sacrifices pour un véritable délice  
Les ragondins sont comme les indiens  
ils ne sont pas européens mais américains !  
C'est la capitale de mon coeur  
et je l'aime comme ma soeur "



### le saviez-vous ? « Pas de chômeurs » dans la commune de Saint-André-des-Eaux.

En réponse à une proposition du conseil général pour l'attribution d'une subvention afin de « faciliter l'exécution de travaux d'intérêt rural qui occuperaient les ouvriers sans emploi », le conseil municipal répond : « la commune ne comptant pas de chômeurs, le conseil ne voit pas la possibilité d'exécuter des travaux de ce genre ». Heureuse commune se dit-on, pas de problème d'emploi, pas de besoin d'aménagements.

La réalité est tout autre. Comme toujours en Histoire, il faut regarder la date : nous sommes le 13 décembre 1944, pendant la période de la Poche. Alors que le territoire

français est presque entièrement libéré, Saint-André-des-Eaux est encore sous domination allemande. La vie économique est quasiment arrêtée, les pénuries règnent, une partie de la population a été évacuée, nombre d'actifs andréanais sont encore prisonniers en Allemagne et ceux qui restent sont essentiellement des agriculteurs et des commerçants. En décembre 44, les Andréanais s'efforcent de se nourrir, de se chauffer, de survivre en espérant une libération prochaine mettant fin à l'oppression et à la peur. Le conseil municipal dit qu'il réexaminera la question à « une date ultérieure ».

Lorsque la paix sera revenue, il faudra reconstruire pour effacer les peines et les destructions causées par la guerre.

Si vous souhaitez connaître la façon dont la commune et les Andréanais ont vécu la tourmente de la Deuxième Guerre mondiale, nous vous donnons rendez-vous à l'exposition du 13 au 21 septembre.

